

Editorial

Ce volume des *Cahiers de l'APLIUT* est consacré aux actes du XXIX^e Congrès de l'APLIUT qui s'est déroulé à l'IUT de Nîmes du 31 mai au 2 juin 2007. Les treize contributions publiées ici mettent l'accent sur les mutations qui ont, le temps d'une carrière de *baby boomer*, transformé radicalement le métier d'enseignant. Les travaux des didacticiens et les recherches croisées entre les disciplines de référence ont bouleversé le regard sur l'apprentissage et les comportements. L'élaboration du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (souvent abrégé en *Cadre* ou *CECRL*) transcrit cette vision nouvelle de l'enseignement/apprentissage désormais centré sur l'apprenant et sur le processus cognitif. Parallèlement, la révolution technologique a ouvert le champ des possibles et permis de développer l'apprentissage en autonomie et de redéfinir le rôle de l'enseignant. Enfin, l'intérêt pour les langues de spécialité n'a cessé de croître, élargissant le champ des recherches.

Trois auteurs, en particulier, se sont attachés à brosser un panorama de cette évolution/révolution. **Christine Vaillant Sirdey** souligne l'ampleur du changement : elle évoque non seulement le contraste entre la difficile collecte de documents authentiques (la « rareté » d'hier) et l'abondance de ressources tous médias confondus (le « trop plein » d'aujourd'hui), mais aussi « les outils du changement » (les technologies de l'information et de la communication) et les mutations visibles chez les différents acteurs, étudiants et enseignants. **James Coleman** prend la mesure des défis spécifiques que pose l'apprentissage des langues vivantes dans les universités britanniques avant d'étudier le phénomène d'internationalisation (notamment, le processus de Bologne qui a accru la mobilité et imposé les concepts d'interculturalité et d'employabilité), la markétisation et l'anglicisation de l'enseignement supérieur, et enfin, l'importance croissante des TIC dans la société et dans l'apprentissage des langues. **Gail Taillefer**, également, dresse un tableau de la situation de l'enseignement des langues dans le supérieur. A travers une méta-réflexion et une mise en perspective à l'échelle européenne du rôle et de la place de l'enseignant en LANSAD, elle souligne l'inadéquation entre l'« offre » de candidats formés dans l'esprit LANSAD et la « demande » grandissante de postes ainsi profilés. Elle présente également les enjeux des débats sur l'évaluation et la certification en langues, sur l'utilisation et l'impact économique des langues dans la vie professionnelle.

Lors du congrès, plusieurs communications ont fait référence au document qui a sans doute marqué le plus profondément l'histoire récente de l'enseignement des langues, le *Cadre européen commun de référence pour les langues*. **Claire Bourguignon** explique que le *CECRL* invite à placer l'apprenant/usager au cœur de la situation d'enseignement/apprentissage et à le confronter à des tâches définies en termes d'objectifs et non plus de contenu. Décrivant ce qu'elle appelle l'approche « communic'ationnelle », elle démontre que le passage du discours à l'action amène l'enseignant à repenser ses supports de cours et à privilégier le « scénario d'apprentissage-action » par rapport au texte. **Katia** et **Philip Walker** proposent une réflexion sur les descripteurs du *Cadre* et les exigences du PPN (Programme pédagogique national) de la spécialité de DUT dans laquelle ils enseignent, GCGP (Génie chimique-Génie des procédés). Ils présentent ensuite les portfolios/grilles d'évaluations qu'ils ont élaborés pour essayer de concilier les exigences du *Cadre* et celles du PPN.

L'approche centrée sur l'apprenant implique d'imaginer des dispositifs nouveaux, variations sur le travail en autonomie, l'apprentissage collaboratif, etc., dont les TICE facilitent la mise en œuvre. **Valérie Baisnée** traite des enjeux et problèmes liés au développement de l'autonomie chez les étudiants de langue de spécialité, en particulier dans les filières courtes et intensives comme le DUT. Elle définit les différentes dimensions de l'autonomie puis, s'appuyant sur une enquête réalisée auprès d'étudiants de son département, tente de déterminer le degré actuel d'autonomie des étudiants d'IUT et suggère différentes solutions pour les encourager à prendre en charge leur apprentissage. **Cécile Poussard** expose la mise en place d'un dispositif mixte (travail en autonomie et en travaux dirigés) s'appuyant sur une approche par les tâches. Une enquête lui a permis de vérifier l'adéquation des contenus aux besoins des étudiants et de s'assurer de l'appropriation des séquences de travail par les enseignants. Son étude souligne aussi les différents rôles de l'enseignant – facilitateur, concepteur et utilisateur. **Marie-Françoise Narcy-Combes**, constatant la déperdition cognitive dans des cours magistraux à des groupes de plus de cent étudiants, a imaginé un dispositif alternant cours magistral et

tâches et s'appuyant sur une plate-forme d'apprentissage. Elle fait ensuite le bilan des avancées et des limites rencontrées lors de la mise en place de ce dispositif, du point de vue des étudiants comme des enseignants. **Jemma Buck** et **Patrick Doucet** présentent également une expérimentation de travail en autonomie guidée autour d'une plate-forme. A partir d'un questionnaire administré en fin de formation, ils analysent le comportement et les réactions des étudiants, ce qui leur permet de tirer des conclusions et d'ouvrir un débat sur les changements constatés dans les rôles respectifs de l'apprenant et de l'enseignant. **Linda Terrier** montre, à travers un exemple de cours basé sur des supports multimédia, que, contrairement à une idée répandue, l'utilisation des « nouvelles » technologies ne peut en aucun cas remplacer l'enseignant. Bien au contraire, le rôle de ce dernier a évolué et sa présence est rendue encore plus nécessaire qu'auparavant.

Les trois derniers textes de ce volume présentent chacun une problématique spécifique de l'enseignement d'une langue de spécialité. **Elsa Liebenberg** mène précisément une recherche sur les dispositifs d'enseignement de la langue de spécialité. Anglophone et spécialiste des affaires et du droit, elle a adopté une méthode d'enseignement intégrative établissant un rapprochement entre l'enseignement d'une langue étrangère et celui d'une discipline spécifique. Après avoir expliqué les difficultés que les apprenants peuvent rencontrer dans un tel apprentissage, elle détaille la structure mise en place pour les former à appliquer leurs connaissances en anglais du droit dans le domaine du travail juridique. **Oum-El-Djalali Kadi** cherche à résoudre un problème spécifique à l'enseignement supérieur en Algérie : les cours y sont dispensés en français, mais la maîtrise insuffisante de la langue par les étudiants crée des difficultés de communication. Après avoir analysé les besoins linguistiques de ses étudiants en marketing, elle leur fournit dans son cours de FLE les outils qui permettront d'optimiser l'enseignement/apprentissage de leur spécialité en langue française. **Jean-Marc Delagneau** fait un état des lieux de l'enseignement des langues allemandes de spécialité, une situation doublement difficile en raison de la domination de l'anglais et des mutations actuellement en cours dans l'enseignement supérieur français. Il s'interroge sur leur avenir et présente les options qui s'offrent aux enseignants d'allemand avant de proposer un exemple concret de lien entre pédagogie et recherche en allemand de spécialité.

Bonne lecture

Mireille Hardy